

REGLEMENT

CHALLENGES MONIQUE PANIER ET LEON COMPAGNE

Challenge Monique PANIER

2 à 4 poussines ou Jeunes Poussines 1^{er} - 2^{ème} - 3^{ème} uniquement

2 notes pour le classement Equipe

2 à 4 Jeunesses 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} uniquement

2 notes pour le classement Equipe

2 à 4 Aînées 2^{ème} – 3^{ème} – 4^{ème} uniquement

2 notes pour le classement Equipe

1 Minime dernière année est autorisée à concourir en aînées pour faire la 2^{ème} gymnaste à condition que celle-ci exécute les degrés de la catégorie aînées, sur les agrès aînées et qu'elle soit inscrite en AINEE SURCLASSEE

Les gymnastes possédant la 5^{ème} et 6^{ème} étoile ne sont pas autorisées à concourir au challenge PANIER. En cas de non-respect du règlement : l'équipe ne sera pas classée

Challenge Léon COMPAGNE

2 à 4 Poussines ou Jeunes Poussines - Elles peuvent exécuter 2^{ème} – 3^{ème} – 4^{ème} et 5^{ème} degré

2 notes pour le classement Equipe

2 à 4 Jeunesses. Elles peuvent exécuter 3^{ème} – 4^{ème} – 5^{ème} uniquement

2 notes pour le classement Equipe

2 à 4 Aînées. Elles peuvent exécuter 5^{ème} et 6^{ème} degré uniquement

2 notes pour le classement Equipe

1 minime dernière année est autorisée à concourir en AINEES pour faire la 2^{ème} gymnaste à condition que celle-ci exécute le 5^{ème} degré, sur les AGRES AINEES, et devant le jury AINEES et qu'elle soit inscrite en AINEE SURCLASSEE.

La MINIME n'est pas autorisée à faire du 6^{ème} degré.

RECOMPENSES

Toutes les médailles sont offertes par le DISTRICT DE BESANCON

12 coupes à la charge de l'organisateur

12 coupes à la charge du District de BESANCON